



Don.parts SCI Immo a enfant unique

Par **Filax**, le **19/06/2015** à **14:55**

Bonjour,

SCI Immobilier au capital de 250000€ dont 3 actionnaires, Papa 1/3(76 Ans) Maman 1/3(70 Ans) Enfant[smile25] unique 1/3 (40 Ans))et immatricule en Guadeloupe. Souhaitons "donner en successions" le max. autorisé de nos parts , toute en restant dans la SCI avec qq parts restants.

Pour info:autres patrimoine env. 500000€ (a transmettre au dc) et dernière donation notarié fait le 01/12/1999.

Quel est la meilleur solution?

Merci pour aide et conseil

Cordialement FILAX